

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

MARCHE N°19TRANS002

AVENANT N°1¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (ci-après, la « **CACL** »)

Adresse postale : 4, Esplanade de la Cité d'Affaires

CS 36029
97357 MATOURY CEDEX

Email : isabelle.patient@cacl-guyane.fr

Site internet : <http://www.cacl-guyane.fr>

Téléphone : 05 94 28 28 28

Télécopie : 05 94 28 28 20

Représentée par sa Présidente : Marie-Laure Phinera-Horth

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

S.T.I.V.M.A.T.

258, route de la Madeleine 97300 CAYENNE

Tél : 0694 40 87 18 - 0694 42 80 29

Mail : stivmat@orange.fr

Siret : 801 937 996 00016

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet de l'accord-cadre à bons de commande :

L'exploitation de la ligne de transport terrestre sur le territoire de la CACL :

Lot n°1 – ligne n°A Matoury (Family Plaza)/ Macouria/ Matiti (selon les fréquences)

Marché N°19TRANS002 : Exploitation de la ligne n°A Matoury (Family Plaza)/ Macouria/ Matiti (selon les fréquences)

- ■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **1^{er}/12/2018**
- ■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : **quatre (4) ans.**

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Économie.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Par décision No.32-bis/2018/BUREAU/CACL, les élus ont approuvé l'attribution des accords-cadres, pour une durée de 4 ans, aux entreprises suivantes pour les coûts journaliers et les montants prévisionnels annuels suivants :

Libellé du lot	Attributaire	Coût journalier Lundi au vendredi	Coût journalier Samedi et vacances	Coût TAD	Coût annuel prévisionnel	Coût annuel - Estimation	Coût annuel - Maximum
LOT 1	STIVMAT	3 477 €	2 814 €	-	968 878 €	925 000 €	1 112 500 €
LOT 2	GIE TRANSURBAIN	2 778 €	1 357 €	-	655 533 €	570 000 €	682 500 €
LOT 3	MONBUS	377 €	377 €	91,00 €	142 474 €	122 500 €	147 500 €
LOT 4	STIVMAT / MZ TRANSPORT	909 €	500 €	-	221 950 €	202 500 €	242 500 €
LOT 5	MONBUS	694 €	335 €	9,00 €	166 002 €	167 500 €	202 500 €
LOT 6	GIE TRANSURBAIN	584 €	153 €	-	120 249 €	155 000 €	185 000 €

Depuis de le début de l'exploitation de la ligne A dans le cadre du marché N°19TRANS002, de nombreux logements ont été livrés dans la ZAC de Soula et de nouvelles voies ont été ouvertes. Par ailleurs, sur le tronçon entre le bourg de Tonate et Matiti, il a été constaté une demande de desserte de l'intérieur de la Césarée et des autres écarts notamment le Bœuf Courroné.

Pour desservir au mieux les nouveaux usagers, il a été décidé d'adapter le tracé à l'intérieur de la ZAC de Soula et sur le sur le tronçon entre le bourg de Tonate et Matiti.

Ces modifications engendrent des kilomètres supplémentaires et impactent le coût journalier qui est modifié comme suit :

Marché N°19TRANS002	Coût journalier marché initial	Coût journalier avenant n°1	%
En semaine	3 477 €	3 558 €	2,34%
Le samedi et les vacances	2 814 €	2 890 €	2,70%

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Le bordereau des prix unitaires est modifié comme suit :

Marché initial – coût journalier en semaine :

		Bus n°1	Bus n°2	Bus n°3	Bus n°4	Bus n°5	Bus n°6 (Matiti)		
Quantité journalière (par jour de service)									
(1)	Km commerciaux	360	308	360	360	308	136	1832	km / jour
(2)	Km haut-le-pied	10	10	10	10	10	15	65	km / jour
(3)	Heures de service / jour	14	11	13	14	11	8	71	heures / jour
Coûts									
(4)	Carburant							0,352	€/ km
(5)	Entretien							0,459	€/ km
(6)	Salaire horaire chargé conducteur							17	€/ heure / conducteur
(7)	Valeur comptable du matériel roulant utilisé							130 000	€
(8)	Frais divers et rémunération							18	% des charges d'exploitation
Coût journalier du service									
(9)	Carburant							668 €	(1 + 2) x 4
(10)	Entretien							871 €	(1 + 2) x 5
(11)	Rémunération conducteur							1 207 €	3 x 6
(12)	Financement du matériel							202 €	7 x 0,045 %
(13)	Frais divers et rémunération							530 €	(9 + 10 + 11 + 12) x 8
(14)	Total du coût journalier - du lundi au vendredi							3 477 €	9 + 10 + 11 + 12 + 13

Avenant n°1 – coût journalier en semaine :

	Bus n°1	Bus n°2	Bus n°3	Bus n°4	Bus n°5	Bus n°6 (Matiti)		
Quantité journalière (par jour de service)								
(1) Km commerciaux	364	312	364	364	312	200	1916	km / jour
(2) Km haut-le-pied	10	10	10	10	10	15	65	km / jour
(3) Heures de service / jour	14	11	13	14	11	8	71	heures / jour
Coûts								
(4) Carburant							0,352	€/ km
(5) Entretien							0,459	€/ km
(6) Salaire horaire chargé conducteur							17	€/ heure / conducteur
(7) Valeur comptable du matériel roulant utilisé							130 000	€
(8) Frais divers et rémunération							18	% des charges d'exploitation
Coût journalier du service								
(9) Carburant							697 €	(1 + 2) x 4
(10) Entretien							909 €	(1 + 2) x 5
(11) Rémunération conducteur							1 207 €	3 x 6
(12) Financement du matériel							202 €	7 x 0,045 %
(13) Frais divers et rémunération							543 €	(9 + 10 + 11 + 12) x 8
(14) Total du coût journalier - du lundi au vendredi							3 558 €	9 + 10 + 11 + 12 + 13

Marché initial – coût journalier le samedi et en période de vacances :

	Bus n°1	Bus n°2	Bus n°3	Bus n°4 (Matiti)		
Quantité journalière (par jour de service)						
(1) Km commerciaux	463	437	437	136	1473	km / jour
(2) Km haut-le-pied	10	10	10	15	45	km / jour
(3) Heures de service / jour	14	14	14	14	56	heures / jour
Coûts						
(4) Carburant					0,352	€/ km
(5) Entretien					0,459	€/ km
(6) Salaire horaire chargé conducteur					17	€/ heure / conducteur
(7) Valeur comptable du matériel roulant utilisé					130 000	€
(8) Frais divers et rémunération					18	% des charges d'exploitation
Coût journalier du service						
(9) Carburant					534 €	(1 + 2) x 4
(10) Entretien					697 €	(1 + 2) x 5
(11) Rémunération conducteur					952 €	3 x 6
(12) Financement du matériel					202 €	7 x 0,045 %
(13) Frais divers et rémunération					429 €	(9 + 10 + 11 + 12) x 8
(14) Total du coût journalier - le samedi					2 814 €	9 + 10 + 11 + 12 + 13

Avenant n°1 – coût journalier le samedi et en période de vacances :

	Bus n°1	Bus n°2	Bus n°3	Bus n°4 (Matiti)		
Quantité journalière (par jour de service)						
(1) Km commerciaux	468	442	442	200	1552	km / jour
(2) Km haut-le-pied	10	10	10	15	45	km / jour
(3) Heures de service / jour	14	14	14	14	56	heures / jour
Coûts						
(4) Carburant					0,352	€/ km
(5) Entretien					0,459	€/ km
(6) Salaire horaire chargé conducteur					17	€/ heure / conducteur
(7) Valeur comptable du matériel roulant utilisé					130 000	€
(8) Frais divers et rémunération					18	% des charges d'exploitation
Coût journalier du service						
(9) Carburant					562 €	(1 + 2) x 4
(10) Entretien					733 €	(1 + 2) x 5
(11) Rémunération conducteur					952 €	3 x 6
(12) Financement du matériel					202 €	7 x 0,045 %
(13) Frais divers et rémunération					441 €	(9 + 10 + 11 + 12) x 8
(14) Total du coût journalier - le samedi					2 890 €	9 + 10 + 11 + 12 + 13

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A _____, le

Marie-Laure Phinera-Horth
Présidente de la CACL

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)